

PAR COURRIEL

Québec, le 23 août 2022



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M18125



La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 18 juillet 2022, visant à obtenir :

- «
- *Les courriels entrants et sortants des fonctionnaires en lien avec TREQ*
 - *Les courriels entrants et sortants du personnel du cabinet concernant TREQ*
 - *Les courriels entrants et sortants du ministre en lien avec TREQ*
 - *Tous les échanges entre le ministère du Tourisme et d'autres ministères concernant TREQ*
 - *Tous les échanges entre le ministère du Tourisme et des organisations gouvernementales comme Investissement Québec*
- Tous les échanges entre votre ministère et les autres paliers de gouvernement (municipal, MRC et fédéral)».*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient des documents présentant certains des renseignements recherchés.

En ce qui concerne les autres renseignements ciblés par votre demande, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient des documents qui, en vertu des articles 9, 30.1, 34, et 38 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, ne peuvent vous être communiqués.

...2

Par ailleurs, le 5 août 2022, nous avons reçu les observations d'un tiers nous informant de son refus de la transmission d'un plan d'affaires et ciblés par votre demande d'accès. Ces observations du tiers sont conformes aux dispositions de l'article suivant de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), à savoir :

- Article 23 : Un organisme public ne peut communiquer (...) un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

Aussi, des documents provenant de la correspondance en lien avec TREQ relèvent de la compétence du ministère des Transports. Nous vous invitons donc à leur faire parvenir une demande d'accès.

Conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1 (*Loi sur l'accès*), vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées de la personne responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels pour cette organisation :

Claude Peachy
Directeur de l'accès à l'information et de l'éthique
700, boul. René-Lévesque E., 29e étage
Québec (QC) G1R 5H1
Tél. : 418 646-0160 #23013
lai@transports.gouv.qc.ca

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,

Geneviève Morneau

GM/gv

p.j. Avis de recours
RE Contact information .msg
RE Réflexion sur Explore aérien.msg
RE Rencontre Explore scolaire.msg
RE TREQ et carboneutralité.msg
Rencontre mercredi 10h30 à 12h.msg

Article 9 de la Loi sur l'accès

Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

Article 23 de la Loi sur l'accès

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Article 30.1 de la Loi sur l'accès

Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler une politique budgétaire du gouvernement avant que le ministre des Finances ne la rende publique.

2006, c. 22, a. 19.

Article 34 de la Loi sur l'accès

Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

Article 38 de la Loi sur l'accès

Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui en relève ou qu'il a fait à un autre organisme public, jusqu'à ce que la décision finale sur la matière faisant l'objet de l'avis ou de la recommandation ait été rendue publique par l'autorité compétente.

Il en est de même pour un ministre en ce qui concerne un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui relève de son autorité.

1982, c. 30, a. 38.

Article 48 de la Loi sur l'accès

Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

RE Contact information .msg

Vachon, Gabrielle

De: Gratton, Valérie
Envoyé: 25 novembre 2021 11:50
À: Casey, Marlyne; Tremblay, Mélanie
Cc: Colombani-Lachapelle, Geneviève
Objet: RE: Contact information

Merci, j'ai transmis les coordonnées.

Bonne journée!

Valérie

VALÉRIE GRATTON | CONSEILLÈRE EN STRATÉGIES PARTENARIALES

Direction des stratégies partenariales
 Ministère du Tourisme
 900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
 Québec (Québec) G1R 2B5
 Téléphone : (en télétravail)
 valerie.gratton@tourisme.gouv.qc.ca
 Québec.ca

bonjourquébec     

De : Casey, Marlyne <Marlyne.Casey@tourisme.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 11:45
À : Tremblay, Mélanie <Melanie.Tremblay@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>; Colombani-Lachapelle, Geneviève <Genevieve.Colombani-Lachapelle@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Contact information

Bonjour Mélanie,

Je ne vois pas d'enjeu à ce que les coordonnées de Madame Laberge soit transmises à l'externe. À la réception du courriel, nous allons gérer le tout en fonction de la demande.

Je demeure disponible si requis.

Bonne journée,

Marlyne Casey
 Conseillère stratégique à la sous-ministre

Bureau de la sous-ministre
Ministère du Tourisme
 900, boulevard René-Lévesque Est
 Bureau 400
 Québec (Québec) G1R 2B5

Cellulaire : 418 803-6837
marlyne.casey@tourisme.gouv.qc.ca
www.quebec.ca

bonjourquebec     

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel. Pensez vert! Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?

De : Tremblay, Mélanie <Melanie.Tremblay@tourisme.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 11:39
À : Casey, Marlyne <Marlyne.Casey@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>; Colombani-Lachapelle, Geneviève <Genevieve.Colombani-Lachapelle@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : Fwd: Contact information

Allo Marlyne,

Est-ce que tu souhaites qu'on dirige vers toi en premier ?

Merci,

Mélanie

Début du message transféré :

De : "Gratton, Valérie" <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>
Date : 25 novembre 2021 à 11:36:03 HNE
À : "Tremblay, Mélanie" <Melanie.Tremblay@tourisme.gouv.qc.ca>, "Colombani-Lachapelle, Geneviève" <Genevieve.Colombani-Lachapelle@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Contact information

Bonjour les filles,

Je ne sais pas pourquoi, mais Robin, la dg de Eeyou Istchee me demande les coordonnées de Annick Laberge pour les transmettre à Serge Larivière. C'est ce monsieur qui est derrière le projet de compagnie aérienne Treq et pdg de l'aéroport de Tremblant. Je pense que c'est correct.

À qui je le réfère? Mme Laberge ou Marlyne ou Sabrina?

VALÉRIE GRATTON | CONSEILLÈRE EN STRATÉGIES PARTENARIALES

Direction des stratégies partenariales
 Ministère du Tourisme
 900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
 Québec (Québec) G1R 2B5
 Téléphone : (en télétravail)
valerie_gratton@tourisme.gouv.qc.ca
Quebec.ca

2

-----Message d'origine-----

De : Robin McGinley <rmcginley@creetourism.ca>
Envoyé : 25 novembre 2021 10:10
À : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Serge Larivière <serge@mtia.ca>
Objet : Contact information

Good morning Valérie,
 Could you please send Serge Larivière the contact information for Mme Anick Laberge?

Regards,

Robin

Sent from my iPhone

RE Réflexion sur Explore aérien.msg

De : [Désy, Marc-Antoine](#)
A : [Colombani-Lachapelle, Geneviève](#); [Trempe, Philippe](#)
Cc : [Gratton, Valérie](#); [Zaru, Raymond](#)
Objet : RE: Réflexion sur Explore aérien
Date : 30 novembre 2021 11:33:50
Pièces jointes : [image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image008.jpg](#)
[image002.png](#)
[image010.png](#)

Bonjour,

Pour mettre la table à la réflexion sur le tourisme aérien au Québec, voici quelques articles ou documents d'intérêt :

<https://irec.quebec/ressources/publications/Fiche-TREQ.pdf> : Portrait comparatif Québec-Canada
<https://www.lequotidien.com/2021/11/30/eric-larouche-presse-quebec-de-deposer-son-plan-daide-au-transport-aerien-regional-cbc11b787620e1f4874ebb0889ac9a33> : Plaidoyer de l'industrie (TREQ)
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1843586/parti-quebecois-transport-aerien-regional-joel-arseneau> (Pressions politiques)
<https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/08/m-transport-aerien-10aout20.pdf> (Mémoire Alliance-UMQ sur le transport aérien région)

Le Ministère des Transports planche en ce moment sur des scénarios pour l'appui au transport aérien interrégional. Je pense qu'il serait intéressant que le programme, dans le cadre d'une refonte, puisse utiliser des synergies avec les interventions structurelles que les transports préparent.

Or, ils travaillent activement sur des scénarios, Félix Larochelle m'a demandé des choses la semaine dernière pour des chiffres à fournir à leur cabinet en prévision d'une rencontre avec le PM.

Donc, la première chose à savoir serait : 'Est-ce opportun d'attendre les transports ou au moins, essayer de s'arrimer avec eux' pour intégrer de l'information sur les plans d'intervention du gouvernement dans la refonte du programme.

On pourra en parler ultérieurement

Bonne journée,

Marc-Antoine Désy

Conseiller en analyse stratégique
Direction des connaissances stratégiques et de l'intelligence d'affaires
Ministère du Tourisme
Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, poste 3464
Télécopieur : 418 644-7514
marc-antoine.desy@tourisme.gouv.qc.ca
www.tourisme.gouv.qc.ca

De : Colombani-Lachapelle, Geneviève <Genevieve.Colombani-Lachapelle@tourisme.gouv.qc.ca>

Envoyé : 29 novembre 2021 14:53

À : Trempe, Philippe <Philippe.Trempe@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>; Désy, Marc-Antoine <Marc-Antoine.Desy@tourisme.gouv.qc.ca>; Zaru, Raymond <Raymond.Zaru@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Réflexion sur Explore aérien

Merci Philippe beaucoup pour ton retour,

Je peux demander à Johanne d'ouvrir un mandat GMC. Par contre, le mandat se précisera davantage après une première discussion afin de mieux cerner ce qui pourrait être fait de votre côté.

Marc-Antoine, nous t'enversons une convocation pour une première discussion.

Merci beaucoup!

Geneviève Colombani-Lachapelle

Directrice

Direction de la gestion des partenariats

Ministère du Tourisme | 900, boulevard René-Lévesque Est | Bureau 400

Québec (Québec) G1R 2B5 | Téléphone 418 643-5959 | Sans frais 800 482-2433 |



De : Trempe, Philippe <Philippe.Trempe@tourisme.gouv.qc.ca>

Envoyé : 29 novembre 2021 13:56

À : Colombani-Lachapelle, Geneviève <Genevieve.Colombani-Lachapelle@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>; Désy, Marc-Antoine <Marc-Antoine.Desy@tourisme.gouv.qc.ca>; Zaru, Raymond <Raymond.Zaru@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Réflexion sur Explore aérien

Bonjour Geneviève,

Marc-Antoine Désy pourra participer à la réflexion avec vous et on ajoutera un économiste au besoin selon l'avancement de tout cela.

Aussi, serait-il possible d'ouvrir un mandat dans GMC à cet effet stp?

Merci beaucoup d'avance,

Phil

Philippe Trempe

Directeur

Direction des connaissances stratégiques et de l'intelligence d'affaires
Ministère du Tourisme

Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, poste 3442
philippe.trempe@tourisme.gouv.qc.ca
www.tourisme.gouv.qc.ca



Intelligence_affaires_Signature_courriel_V2_PRES



De : Colombani-Lachapelle, Geneviève <Genevieve.Colombani-Lachapelle@tourisme.gouv.qc.ca>

Envoyé : 29 novembre 2021 10:51

À : Trempe, Philippe <Philippe.Trempe@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : Réflexion sur Explore aérien

Bonjour Philippe,

Des travaux sont en cours sur la révision du cadre normatif du programme Explore aérien (ex. : nouvelle modulation des rabais). Après discussion avec l'ARF, nous croyons qu'il serait bien d'appuyer nos propositions sur une analyse économique un peu plus poussée afin de nous assurer d'obtenir des résultats en cohérence avec les objectifs du programme. Il faut avouer également que nous avons une expertise limitée en matière de transport aérien.

Pour ces raisons, je me demandais si tu avais du temps ou quelqu'un de ton équipe cette semaine pour un échange à ce sujet. Valérie, professionnelle responsable du programme Explore, participerait également à la discussion. Si possible, nous aimerions proposer de nouvelles bases de rabais assez rapidement, car les agences ont commencé à vendre les forfaits aériens pour l'été prochain.

Merci beaucoup!

Geneviève Colombani-Lachapelle

Directrice

Direction de la gestion des partenariats

Ministère du Tourisme | 900, boulevard René-Lévesque Est | Bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5 | Téléphone 418 643-5959 | Sans frais 800 482-2433 |



RE Rencontre Explore scolaire.msg

Vachon, Gabrielle

De: Gratton, Valérie
Envoyé: 11 janvier 2021 15:31
À: mdesy@arfquebec.com
Cc: Cantin, Geneviève
Objet: RE: Rencontre Explore scolaire

Allo Marilyn,

Tout d'abord, je te souhaite une très belle année 2021! J'espère qu'elle sera remplie de belles aventures au Québec avec ta Marilyn mobile (j'ai oublié le nom de ton camping car)!

En ce qui me concerne, je peux terminer la rencontre plus tard, mais j'ai une rencontre juste avant alors je ne peux pas commencer plus tôt.

À bientôt!

Valérie

Valérie Gratton
Conseillère aux relations partenariales

Direction des relations partenariales
Ministère du Tourisme
 900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
 Québec (Québec) G1R 2B5
 Téléphone : (en télétravail)
 valerie.gratton@tourisme.gouv.qc.ca
 Québec.ca

bonJOURquébec     

De : mdesy@arfquebec.com <mdesy@arfquebec.com>
Envoyé : 21 décembre 2020 12:16
À : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Cantin, Geneviève <Genevieve.Cantin@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Rencontre Explore scolaire

Salut Valérie!

Peut-on commencer à 10h30 OU finir à 12h30, question de parler de TREQ et DEC pour promotion EQ svp.
 Merci.

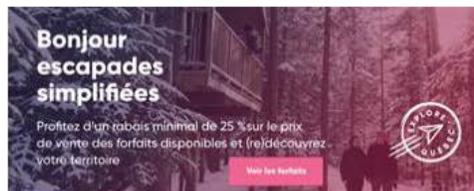
Une excellente journée / Have a wonderful day

Marilyn Désy
 Directrice générale

Je serai en congé des fêtes du 22 décembre au 3 janvier 2021 inclusivement

ARF-Québec
 CP 20010 Belvédère
 Québec (QC) G1S 4Z2
 ☎ (418) 522-0976 / Cell. 581-982-1985
www.arfquebec.com

ARF-Québec
Agences Réceptives
 et Fortalises du Québec



-----Rendez-vous d'origine-----

De : Gratton, Valérie <Valerie.Gratton@tourisme.gouv.qc.ca>

Envoyé : 14 décembre 2020 10:05

À : Gratton, Valérie; mdesy; Laurent Plourde (lplourde@gvq.ca); Cliche, Marie-Hélène; Cantin, Geneviève

Objet : Rencontre Explore scolaire

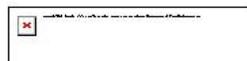
Date : 13 janvier 2021 11:00-12:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

Où : Réunion Microsoft Teams

Vous êtes invité à participer à une réunion Microsoft Teams

Nous rejoindre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)



[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

RE : TREQ et carboneutralité.msg

Vachon, Gabrielle

De: Harvey, Hélène
Envoyé: 2 septembre 2021 13:08
À: Caron, Mélissa; Plamondon, Guillaume
Cc: Murat, Valérie
Objet: RE: TREQ et carboneutralité

Super intéressant, merci Mélissa. À garder en tête pour un éventuel renouvellement de l'Entente Explore Québec, qui inclurait des forfaits à faible empreinte carbone!

PS : Mélissa, tu peux continuer à nous envoyer ce genre d'article, on l'apprécie beaucoup 😊

Hélène

De : Caron, Mélissa <Melissa.Caron@bonjourquebec.com>
Envoyé : 2 septembre 2021 11:42
À : Plamondon, Guillaume <Guillaume.Plamondon@tourisme.gouv.qc.ca>; Harvey, Hélène <Helene.Harvey@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Murat, Valérie <Valerie.Murat@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : TREQ et carboneutralité

Bonjour à vous deux,

J'espère que vous avez eu d'excellentes vacances.

PVI : https://tourismexpress.com/nouvelles/treq-souhaite-devenir-le-premier-transporteur-aerien-canadien-carboneutre?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-2021-09-02&utm_content=treq-souhaite-devenir-le-premier-transporteur-aerien-canadien-carboneutre

Aviez-vous pris connaissance de cet article fort intéressant?

Bonne lecture!

Mélissa

P. S. : vous me direz si ça vous fatigue que je vous envoie ce genre d'articles quand je les vois passer. Je ne veux pas vous inonder...

Rencontre mercredi 10h30 à 12h.msg

De : mdesy@arfquebec.com
A : [Cantin, Geneviève](#); [Gratton, Valérie](#)
Cc : [Laurent Flourde GVO](#)
Objet : Rencontre mercredi 10h30 à 12h
Date : 11 janvier 2021 15:06:08
Pièces jointes : [image003.png](#)
[image004.jpg](#)
Importance : Haute

Bonjour mesdames,

Bon retour au bureau! J'espère que les vacances furent reposantes et que vous êtes en forme pour 2021!

Pour la rencontre prévue mercredi, est-ce possible de prévoir la rencontre de 10h30 à 12h? Voici tous les points que je souhaite aborder avec vous et qui regroupe l'essentiel de mes derniers courriels. Il y en a beaucoup. À moins qu'il y ait des points plus pour Geneviève et d'autres pour Valérie. À vous de me confirmer.

10h30 à 12h

- **Congrès ARF et Explore Québec (mai 2021)**
 - Explore Québec – Des datas pour mieux comprendre et cibler le voyageur québécois (participation MTO, Alliance et nous)
 - Dédouanement des données : qui et comment
 - Présentations des données par qui, quoi, comment (Données MTO, Alliance et Explorequebec.com)
- **Projet de TREQ pour promotion d'Explore Québec**
 - Ouverture du MTO?
 - Rencontre avec Alliance 19 janvier à 14h
- **Explore Québec scolaire – Points à valider ou éclaircir**
 - Comme ce sont les "adultes" qui payent tant dans Sur la Route que scolaire, pourquoi une aussi grande différence pour le rabais. Cela demeure du voyage en groupe et les problèmes de rentabilité lié à l'autocar sont les mêmes. Une question de valorisation? Merci de me préciser svp.
 - Pourrions-nous envisager 35% sur la route VS 50% scolaire? Avec Passeport Attrait, cela ferait plus de sens. Quelles sont les raisons pour ne pas augmenter le rabais de Sur la route?
 - Quelles sont les raisons pour éliminer le primaire? 2^e cycle serait pertinent
- **Gestion du programme Explore Québec par Marc-André – Les procédures à mettre en place pour éviter tout conflit d'intérêt**
 - Tous les forfaits envoyés par l'agence seront traité uniquement par Nathalie (autre personne engagée pour Explore) sans que Marc ait aucun regard sur la décision ou les questions
 - Il va s'exclure des courriels explorequebec@arfquebec.com donc aucun accès
 - À l'agence, il ne va pas être la personne-ressource donc les échanges se feront entre Nathalie et cette personne de l'agence.
 - S'il devait y avoir une négociation/discussion au niveau des montants d'approbation, le tout sera décidé par Nathalie et moi.

- Toute remise de document ou de rapport (tableau de bord par exemple) de l'agence sera faite par une employée de l'agence vers Nathalie
- Si un conflit ou problème devait arriver durant la période EQ sur la route, je serais la personne, avec Nathalie, qui va trancher et Marc serait exclu du processus.
- Autres
- **Ouverture d'agences par les ATR**
 - [REDACTED] art.38
 - [REDACTED]

De belles discussions en vue! Au plaisir de vous revoir.

Une excellente journée / Have a wonderful day

Marilyn Désy

Directrice générale

Santé, joie et bonheur en 2021!

ARF-Québec

CP 20010 Belvédère

Québec (QC) G1S 4Z2

☎ (418) 522-0976 / Cell. 581-982-1985

www.arfquebec.com

